

Paris, le 08 décembre 2014

GROUPE ECOLOGISTE

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Nous avons pris connaissance avec intérêt de votre courrier commun dans lequel vous en appelez au vote rapide d'une loi posant le principe d'une responsabilité des maisons-mères vis-à-vis des agissements de leurs filiales à l'étranger, notamment en matière environnementale, sanitaire et sociale.

Nous vous remercions des encouragements que vous adressez au Groupe écologiste, suite au dépôt de la proposition de loi dont Danielle Auroi est la première signataire et l'ambassadrice infatigable auprès de l'ensemble des parlementaires, en lien avec ses collègues du cercle parlementaire pour la responsabilité sociale des multinationales.

Nous avons le plaisir de vous confirmer que notre groupe a collectivement décidé d'inscrire la proposition de loi dans le court temps législatif qui nous est imparti, lors de notre « niche » parlementaire du 29 janvier prochain.

Nous comptons sur votre mobilisation pour convaincre nos collègues des autres groupes politiques de faire de cette question éminente une priorité législative.

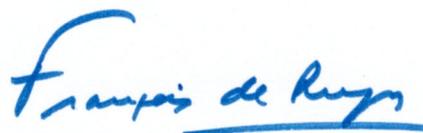
Nous ne manquerons pas de vous tenir informé-e-s des suites données à l'initiative de Danielle Auroi et de l'ensemble du Groupe écologiste.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, nos salutations distinguées.



Barbara POMPILI
Députée de la Somme

Bien à vous,



François de RUGY
Député de Loire-Atlantique

Co-Présidents du Groupe